



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ONU

Question au Gouvernement n° 101

Texte de la question

CRISE IRAKIENNE

M. le président. La parole est à M. René Couanau, pour le groupe de l'UMP.

M. René Couanau. Monsieur le ministre des affaires étrangères, le Conseil de sécurité de l'ONU entame une semaine importante en vue de l'adoption d'une résolution sur l'Irak. La France a tout particulièrement fait entendre sa voix à propos de cette crise et s'est positionnée de manière claire. Ces dernières semaines, le Président de la République, relayé par votre action et par celle de l'ensemble de la diplomatie française, a activement recherché une solution politique.

De nombreux pays semblent soutenir notre position.

Vous-même avez déclaré que nous devons nous montrer unis et responsables dans cette circonstance.

Pouvez-vous nous informer, monsieur le ministre, de l'état des négociations à l'ONU ? Un consensus peut-il se dégager ? Qu'en est-il de la voix de la France et des chances de succès de son activité diplomatique, que nous soutenons ardemment ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, nous voulons aboutir rapidement à un accord afin d'obtenir le retour des inspecteurs en Irak. Nous voulons adresser un message clair et ferme à Saddam Hussein. Et nous pensons que, pour être efficace, bien comprise et légitime, l'action internationale doit conduire le Conseil de sécurité à rester uni tout au long de cette crise. Nous nous appuyons sur des principes - le droit, la justice - et nous voulons faire valoir l'esprit de solidarité et de responsabilité de la communauté internationale.

De grands progrès ont été faits au cours des dernières semaines. La démarche en deux temps que préconise la France est aujourd'hui soutenue par la majorité de la communauté internationale, et nous voulons concentrer nos efforts à New York sur deux points principaux.

Le premier concerne les conditions d'un éventuel recours à la force. Elles doivent être précisées. Nous estimons que la force ne peut être qu'un dernier recours et qu'il ne saurait y avoir, en aucune circonstance, d'automatisme.

Le second concerne le régime des inspections, dont nous voulons qu'il soit défini de façon concrète, pratique, réaliste. Nous faisons confiance à Hans Blix, le président de la commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies, et à Mohamed El Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Notre détermination à aboutir s'est manifestée dans notre proposition de tenir dans les prochains jours, au niveau ministériel, une réunion du Conseil de sécurité, afin de tenter de lever les derniers blocages.

Vous le voyez, nos objectifs et notre volonté sont clairs : nous voulons agir vite ; nous voulons agir sur la base d'un consensus de la communauté internationale ; nous voulons agir en nous appuyant sur des principes forts. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. René Couanau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 101

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2002